

RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE D'ASTRIDA

2438/Just.

Objet: Aff.Mukurarinda

ASTRIDA



2083

Astrida, le 20 octobre 1951

Monsieur le Commissaire de Police,

Comme suite à votre lettre n° 2603/Just 4. du 17.10.1951, j'ai l'honneur de vous faire savoir que j'envoie un policier, porteur de la présente, afin de ramener le nommé Mukuralinda à Astrida.

La présence de Mukuralinda à Astrida facilitera beaucoup l'enquête.

Confraternellement,  
Le Commissaire de Police,

Ch. Lees

à Monsieur le Commissaire de Police  
de Nyanza(R)